

# CHIFFRES CLEFS DE L'UCP

## Le devenir à 6 mois des diplômés

### Promotion 2017



#### Que deviennent les diplômés de l'UCP ?

Chaque année, l'Observatoire de la Vie Étudiante (OVE) réalise des enquêtes sur l'insertion professionnelle auprès des diplômés de l'université à 6 et 30 mois après l'obtention du diplôme. L'enquête relative sur le devenir des diplômés à 6 mois s'inscrit dans un dispositif d'enquêtes organisées par l'UCP en coordination avec la présidence et les directions du Pilotage et de la Formation.

L'enquête à 6 mois révèle des situations différentes entre la poursuite ou l'insertion professionnelle en fonction du diplôme des enquêtés. A chaque fois, des nuances importantes sont à faire selon la spécialité de formation.

Après une licence, 90 % des diplômés poursuivent des études. La poursuite se fait en master, majoritairement en continuité au sein de l'UCP.

Cette situation est similaire pour les différentes composantes disciplinaires d'origine. Celles et ceux qui entrent dans la vie active sont en emploi dans 8 cas sur 10. Les emplois sont à temps plein mais les diplômés rencontrent des difficultés dans l'accès aux emplois stables et bien rémunérés. La satisfaction est alors assez faible.

Après une licence professionnelle, presque deux tiers des diplômés entre dans la vie active, l'autre tiers poursuit des études. La poursuite se fait aussi en master, mais dans 3 quarts des cas, les diplômés quittent l'UCP. L'insertion professionnelle à 6 mois est meilleure qu'en licence. Le taux d'insertion professionnelle est de 88 %. Les emplois sont la plupart du temps à temps plein et stables. Près des 3/4 des emplois sont de niveau cadre ou intermédiaire. Les emplois sont occupés dans 9 cas sur 10 au sein d'entreprises et,

plus fréquemment que pour les diplômés de master, parmi des TPE/PME.

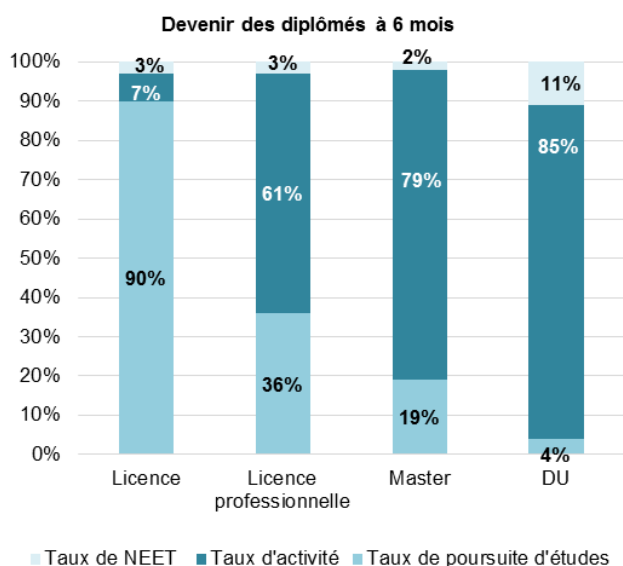
Les entrants dans la vie active sont majoritairement satisfaits de leur emploi et de leur formation.

Après un master, 8 diplômés sur 10 entrent dans la vie active. Celles et ceux qui poursuivent des études s'inscrivent principalement en master ou dans d'autres formations de type école, tandis que 20 % s'inscrivent en doctorat. Mais le type de poursuite varie selon la composante d'origine.

L'insertion professionnelle est bien meilleure que pour les diplômes de Bac+3. Le taux d'insertion est de 89 %. Les emplois sont à temps plein, stables, majoritairement de niveau cadre et pour des salaires élevés. La fonction publique occupe une place importante du fait des masters de l'ESPE.

Après seulement quelques mois dans la vie active, les diplômés sont très satisfaits.

#### Quelle situation 6 mois après selon le diplôme obtenu ?



Le **taux d'activité** rapporte le nombre de diplômés en activité au nombre total de diplômés. Il correspond à la définition de la population active c'est-à-dire en emploi ou en recherche d'emploi. A titre d'information en 2015, le taux d'activité, en France parmi les jeunes âgés de 15 à 29 ans est de 53 % et augmente avec l'âge (DARES, 2017).

Le **taux de NEET** est la part de diplômés n'étant ni en formation, ni en activité. Cet indicateur correspond à la nomenclature de la commission européenne : « *Neither in Employment nor in Education and Training* ». En 2015, la part de NEET en France parmi les jeunes âgés de 15 à 29 ans est de 15 % (DARES, 2017).

Le **taux de poursuite d'études** est construit à partir des fichiers administratifs des réinscriptions à l'UCP et des réponses complémentaires à l'enquête.

**9 diplômés de licence sur 10 poursuivent des études, que ce soit à l'université ou dans d'autres établissements d'enseignement supérieur.**

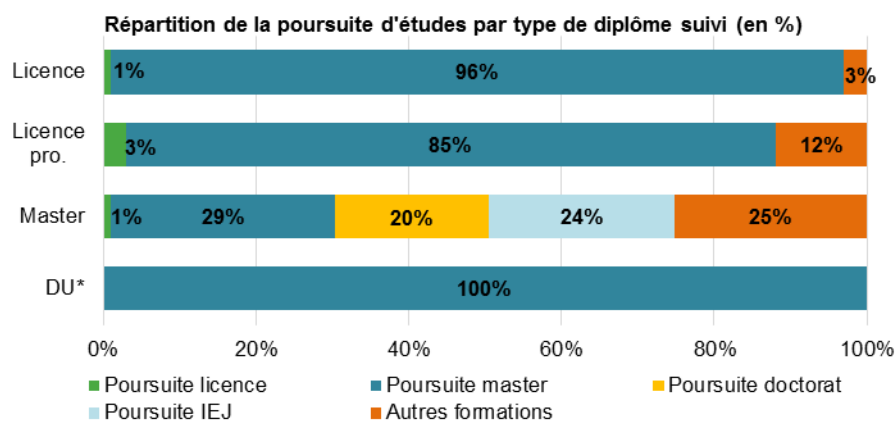
**La poursuite d'études concerne un peu plus d'un tiers des diplômés de licence professionnelle et moins d'un cinquième de ceux de master.**

**A l'inverse les diplômes universitaires (DU) sont réalisés en général dans le cadre d'un programme de formation professionnelle ou en complément d'un emploi occupé. Il s'inscrit généralement vers la vie active.**

Source : OVE - Enquête Devenir à 6 mois des diplômés 2017 de l'UCP

**Lecture : 6 mois après l'obtention de leur master à l'UCP en 2017, 79 % des diplômés sont entrés dans la vie active.**

## Poursuite d'études : dans quel type de cursus ?



Source : OVE - Enquête Devenir à 6 mois des diplômés 2017 de l'UCP  
 \* : Les résultats fragiles (par manque d'effectif ou faiblesse du taux de réponse) sont systématiquement symbolisés par une étoile.

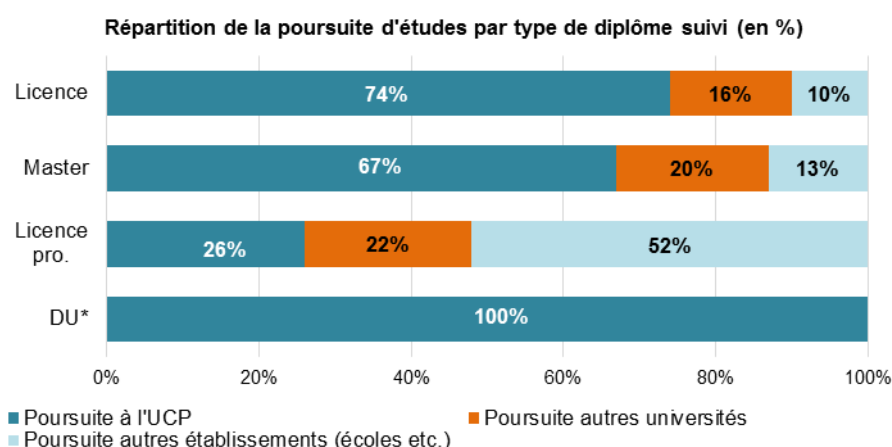
La poursuite d'études après une licence mais aussi après une licence professionnelle se fait dans 9 cas sur 10 au sein d'une formation de master.

Contrairement aux licences professionnelles et généralistes, les diplômés de master diversifient fortement le type de diplôme poursuivi. Ces différentes d'orientation dépendent alors de la spécialité du diplôme (cf. graphique p. 5).

Parmi les 19 % de diplômés qui poursuivent des études après un master (cf. graphique p.1), près d'un tiers se réinscrit dans un cursus de master (29%). Ils sont 1 sur 5 à continuer en doctorat (20%).

**Lecture :** 6 mois après l'obtention de leur licence à l'UCP en 2017, 96 % des diplômés poursuivant des études se sont inscrits en master.

## Poursuite d'études : dans quel type d'établissement ?



Parmi les 90 % de diplômés qui poursuivent des études après une licence, plus de 7 diplômés sur 10 restent à l'UCP tandis que 16 % intègrent une autre université.

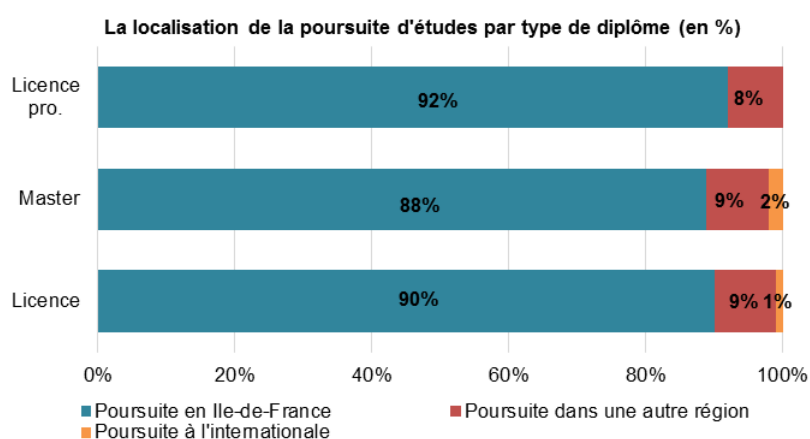
En licence professionnelle, la poursuite d'études se fait pour près de la moitié en université (où 26 % restent à l'UCP) et pour l'autre moitié : un départ dans d'autres établissements d'enseignement supérieur.

La poursuite après un master a lieu à l'UCP dans près de 7 cas sur 10. Les autres se répartissent pour 20 % dans d'autres universités et pour 13 % dans d'autres types d'établissements.

Source : OVE - Enquête Devenir à 6 mois des diplômés 2017 de l'UCP

**Lecture :** 6 mois après l'obtention de leur licence à l'UCP en 2017, 74 % des diplômés qui poursuivent des études se réinscrivent dans une formation proposée par l'UCP.

## Poursuite d'études : rester en Ile-de-France ou partir ?



Après une licence, une licence professionnelle ou un master, la poursuite d'études se fait le plus souvent au sein de l'Ile-de-France (entre 88 à 92 % des diplômés poursuivants).

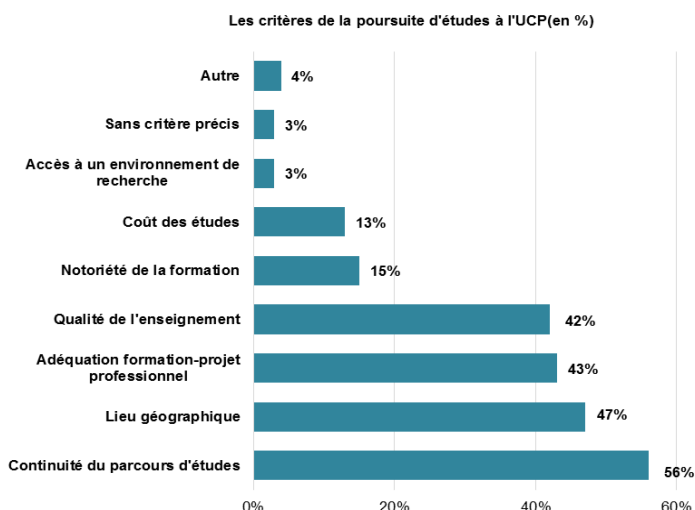
La poursuite d'études dans une région autre que l'Ile-de-France est épisodique et concerne une petite minorité de diplômés (moins de 10 %).

La poursuite d'études à l'internationale concerne que quelques diplômés de licence pro. et de master (1 % et 2 %).

**Lecture :** 6 mois après l'obtention de leur licence à l'UCP en 2017, 90 % des diplômés qui poursuivent des études se réinscrivent dans une formation localisée en région Ile-de-France.

Source : OVE - Enquête Devenir à 6 mois des diplômés 2017 de l'UCP

## Poursuite d'études à l'UCP : les critères de choix



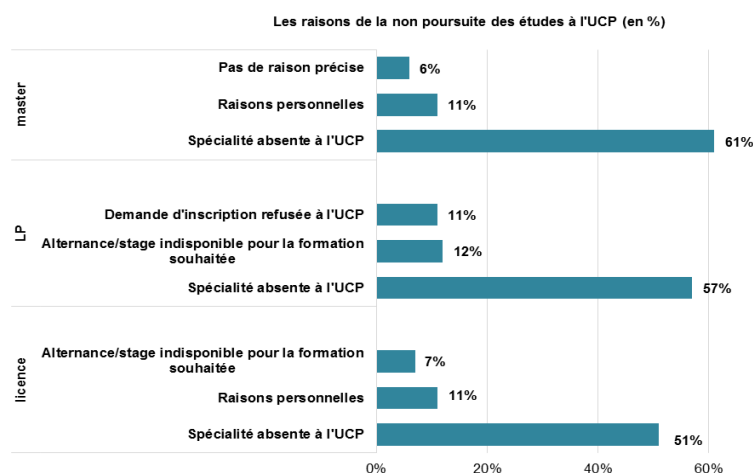
Les principaux critères évoqués pour une poursuite d'études à l'UCP après l'obtention d'un diplôme en 2017 sont :

- La continuité du parcours d'études (56 %)
- le lieu géographique (47 %) ;
- l'adéquation entre la formation suivie et le projet professionnel (43 %) ;
- et la qualité de l'enseignement (42 %).

**Lecture :** 6 mois après l'obtention de leur diplôme à l'UCP en 2017, 56 % des diplômés qui poursuivent des études à l'UCP évoquent comme critère de choix, la continuité de leur parcours d'études.

Source : OVE - Enquête Devenir à 6 mois des diplômés 2017 de l'UCP

## Poursuite d'études hors de l'UCP : les raisons



Une partie des diplômés 2017 de l'UCP décide de poursuivre des études dans une autre université ou dans un autre établissement d'enseignement supérieur.

La raison principale évoquée par les diplômés, et ce quel que soit le diplôme obtenu en 2017, est l'absence de la spécialité souhaitée à l'UCP.

Les diplômés d'une licence professionnelle citent pour 12 % l'indisponibilité de l'alternance ou de stage pour la formation souhaitée. Les diplômés d'une licence générale sont 7 % à évoquer cette raison.

Les diplômés d'un master et d'une licence évoquent pour 11 % d'entre eux, des raisons personnelles

Source : OVE - Enquête Devenir à 6 mois des diplômés 2017 de l'UCP

**Lecture :** 6 mois après l'obtention de leur licence à l'UCP en 2017, 51 % des diplômés qui poursuivent des études hors de l'UCP citent comme raison principale l'absence de la spécialité souhaitée à l'UCP.

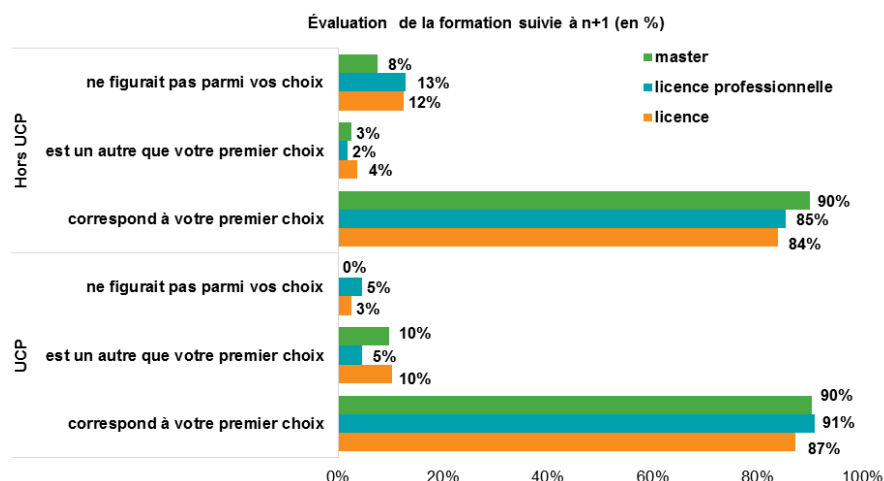
## Poursuite d'études : formation choisie ou par défaut ?

Le choix de la formation suivie à n+1 est parfois subi et souvent choisi.

Que ce soit à l'UCP ou en dehors, près de 9 diplômés sur 10, et ce quel que soit le diplôme obtenu en 2017, déclarent que la formation suivie en 2017-2018 correspond à leur premier choix.

Les poursuivants en dehors de l'UCP sont cependant plus nombreux à indiquer que la formation suivie à n+1 ne figure pas parmi leur liste de choix : 13 % des diplômés de licences pro. en poursuite hors de l'UCP, contre 6 % pour ceux en poursuite à l'UCP.

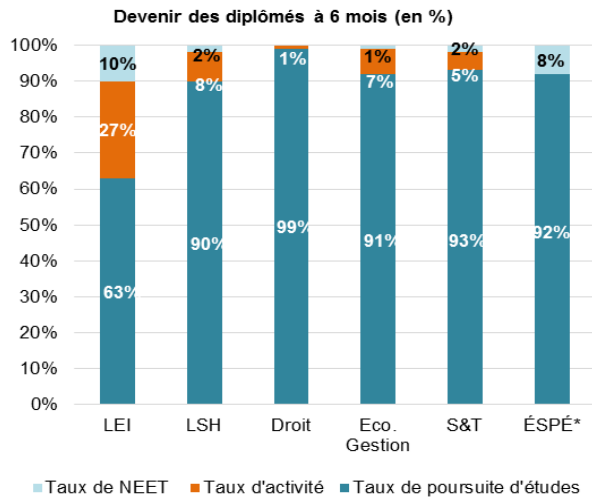
Les poursuivants à l'UCP signalent davantage que la formation suivie à n+1 est autre que le premier choix : 10 % pour les diplômés de licence et de master).



Source : OVE - Enquête Devenir à 6 mois des diplômés 2017 de l'UCP

**Lecture :** 6 mois après l'obtention de leur licence à l'UCP en 2017, 12 % des diplômés qui poursuivent des études hors de l'UCP indiquent que la formation suivie ne figure pas parmi leurs choix.

## La poursuite d'études après la licence



Le taux de poursuite d'études de 90 % en licence est relativement constant quelle que soit la composante d'origine, exceptée pour la composante Langues et Études Internationales (LEI).

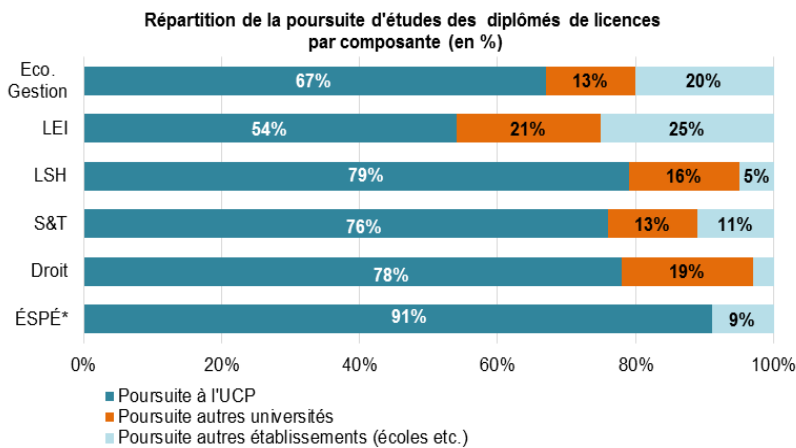
En effet, ce taux est de 63% pour les diplômés issus de LEI où un peu plus d'un diplômé sur 4 (27 %) entre dans la vie active immédiatement après la licence.

Une proportion faible mais non nulle de diplômés issus de LEI (10 %), ÉSPE (8 %), LSH, S&T(2 %) et Économie-Gestion (1 %) ne sont ni entrés dans la vie active ni en poursuite d'études, 6 mois après leur diplôme.

**Lecture :** 6 mois après le diplôme de licence de la composante Sciences et Techniques (S&T), 93 % des diplômés sont en poursuite d'études.

Source : OVE - Enquête Devenir à 6 mois des diplômés 2017 de l'UCP

## Poursuite après la licence : quels types d'établissements ?



La poursuite d'études au sein de l'UCP concerne de 5 à plus de 9 poursuivants sur 10 selon la composante.

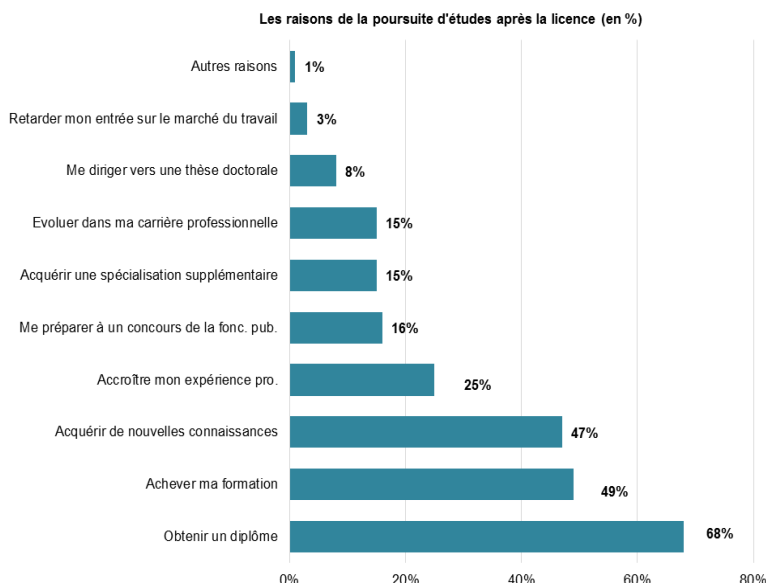
Ce taux monte à 91 % parmi ceux provenant de l'ESPE, mais cela concerne des effectifs bien plus faibles que dans les autres composantes.

Un quart des poursuivants issus de la composante Langues et Études Internationales poursuivent dans des établissements d'enseignements supérieurs non universitaires. Cette proportion est de 20 % en Économie-Gestion.

**Lecture :** parmi les 90 % de poursuite d'études en LSH après l'obtention d'une licence, 79 % se réinscrivent au sein de l'UCP.

Source : OVE - Enquête Devenir à 6 mois des diplômés 2017 de l'UCP

## Poursuivre des études après une licence : quels en sont les objectifs ?



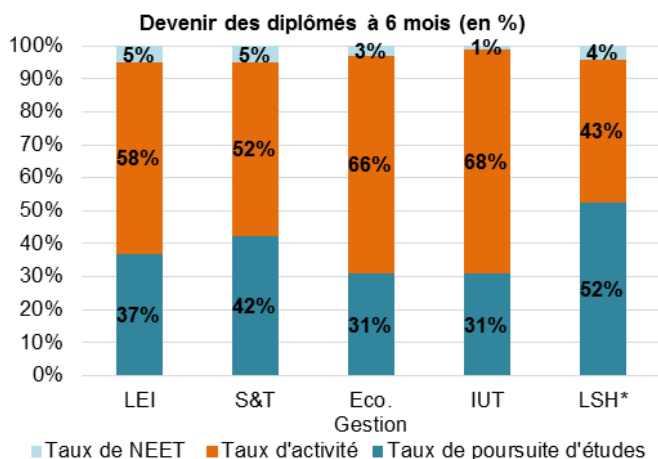
Quand les titulaires de licence poursuivent des études, l'objectif évoqué est d'obtenir un autre diplôme dans près de 70 % des cas (68 %).

Près de la moitié (49 %) poursuit dans la perspective d'achever leur formation et dans le but d'acquérir de nouvelles connaissances (47 %).

**Lecture :** Les titulaires de licence qui poursuivent des études le font dans 68 % des cas pour obtenir un autre diplôme.

Source : OVE - Enquête Devenir à 6 mois des diplômés 2017 de l'UCP

## La poursuite d'études après la licence professionnelle



Le taux moyen de poursuite d'études de 36 % en licence professionnelle masque des écarts relativement importants selon la composante.

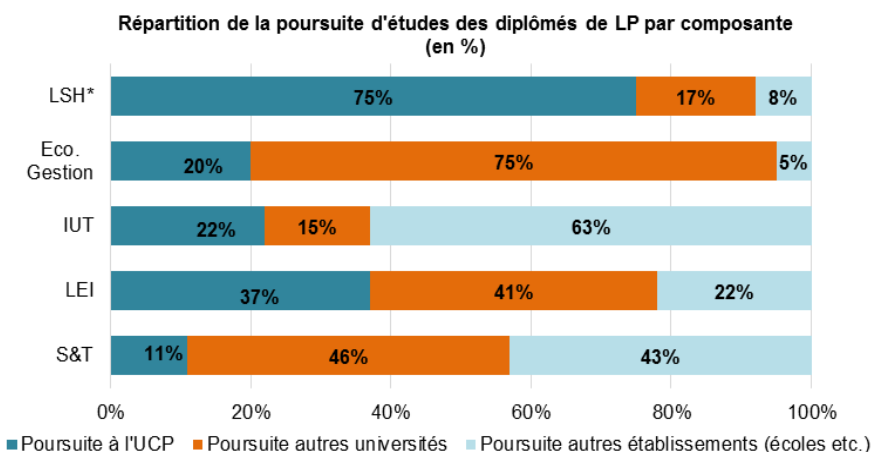
En effet, ce taux est de 52 % pour les diplômés issus de Lettres et Sciences Humaines (LSH). Moins de la moitié (43 %) de leurs diplômés entrent dans la vie active immédiatement après la licence professionnelle.

Le phénomène inverse est constaté pour 4 composantes. Les diplômés de LEI, S&T, Eco-Gestion et IUT entrent majoritairement dans la vie active dans les 6 premiers mois.

**Lecture :** 6 mois après le diplôme de licence professionnelle en Lettres et Sciences Humaines (LSH), 43 % des diplômés sont entrés dans la vie active tandis que 52 % ont poursuivi des études.

Source : OVE - Enquête Devenir à 6 mois des diplômés 2017 de l'UCP

## Poursuite après la licence professionnelle : quels types d'établissements ?



La poursuite d'études au sein de l'UCP, après l'obtention d'une LP, concerne un quart des poursuivants (26 %) mais avec des écarts observés selon la composante. En Eco-gestion, LEI et S&T, la poursuite se fait majoritairement au sein d'autres établissements d'enseignement supérieur.

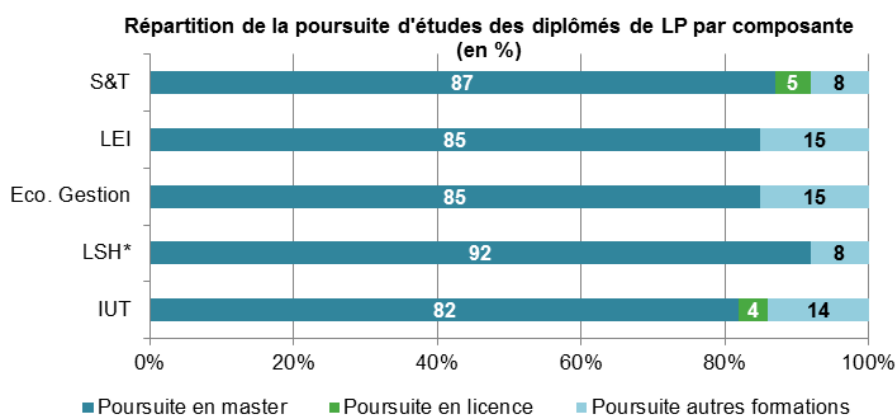
Tandis qu'à l'IUT, les diplômés de LP poursuivent principalement dans des établissements d'enseignements supérieurs non universitaires (63 %).

La différence la plus marquante provient de LSH où les ¾ des poursuivants et poursuivantes restent au sein de l'UCP.

**Lecture :** parmi les 52 % de poursuite d'études en LSH, 75 % se réinscrivent au sein de l'UCP.

Source : OVE - Enquête Devenir à 6 mois des diplômés 2017 de l'UCP

## Poursuite après la licence professionnelle : quels types de cursus ?



La poursuite d'études après une licence professionnelle se fait quasiment systématiquement au sein d'un master, et ce quel que soit la composante.

En LEI et Éco-Gestion, 15 % des diplômés en poursuite d'études s'inscrivent dans une autre formation (tels que les écoles universitaires IAE).

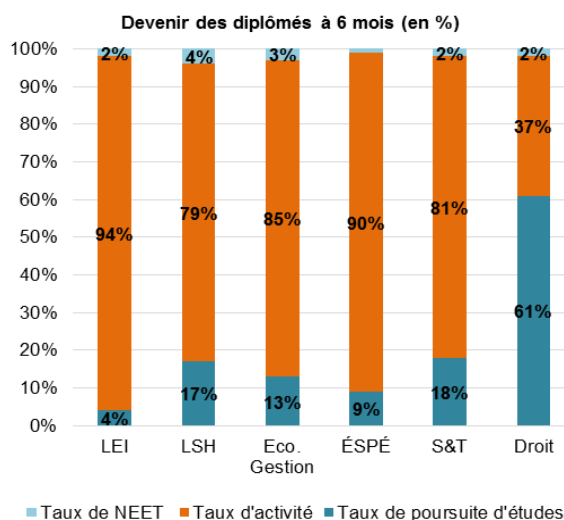
En S&T et IUT, une faible proportion des diplômés de LP s'inscrivent dans une licence générale.

**Lecture :** 6 mois après l'obtention d'une LP en S&T, 87 % des diplômés en poursuite d'études sont inscrits en master.

Source : OVE - Enquête Devenir à 6 mois des diplômés 2017 de l'UCP



## La poursuite d'études après le master



Selon la composante, de 37 % à 94 % des diplômés de master entrent dans la vie active lors des 6 premiers mois (cf. définition taux d'activité page 1).

L'entrée dans la vie active n'est minoritaire que pour la composante de Droit, où presque 2 tiers des diplômés (61 %) poursuivent des études.

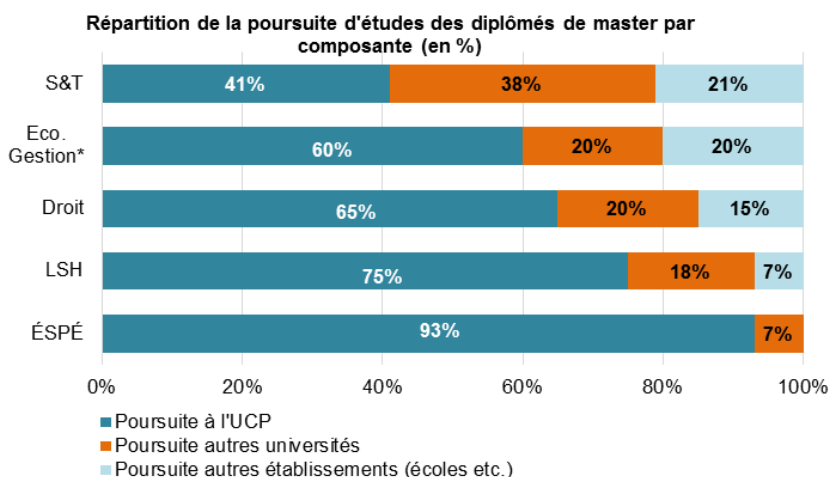
La poursuite d'études concerne un peu moins de 20 % des diplômés des composantes LSH et S&T.

La poursuite d'études s'explique notamment par la présence de préparations aux concours telles que, par exemple, celles proposées après un master de Droit à l'IEJ

**Lecture :** 6 mois après le diplôme de master, 90 % des diplômés de l'ÉSPÉ sont entrés dans la vie active.

Source : OVE - Enquête Devenir à 6 mois des diplômés 2017 de l'UCP

### Poursuite après le master : quels types d'établissements ?



Alors que 67 % des poursuivants après un master à l'UCP restent dans l'établissement, ce taux varie selon la composante du simple au double.

Les taux élevés de poursuite à l'UCP des diplômés de Droit et de l'ESPE s'expliquent par la présence de préparations aux concours telles que celles proposées à l'IEJ ou à l'ESPE.

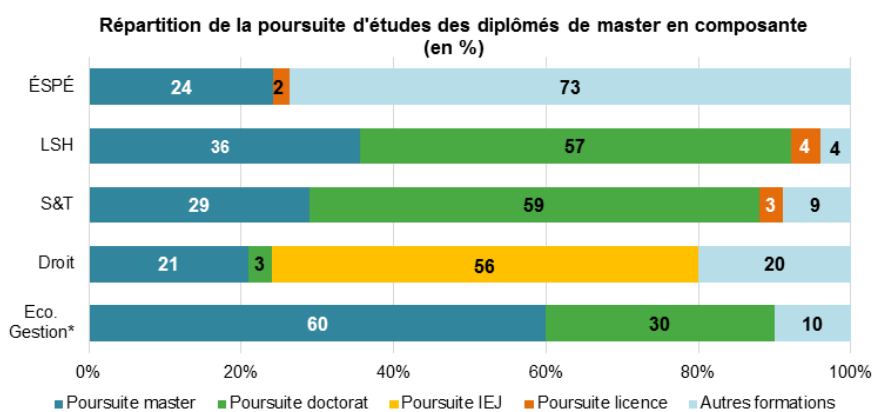
Par contre près de 6 poursuivants sur 10 de S&T quittent l'UCP, principalement pour intégrer d'autres universités (pour moitié francilienne et moitié autres régions).

Enfin, les poursuivants issus de S&T et d'Eco-Gestion sont plus nombreuses et nombreux à poursuivre dans des écoles qu'au sein d'autres universités (respectivement 21 % et 20 %).

**Lecture :** parmi celles et ceux qui poursuivent des études après un master en S&T, 41 % restent à l'UCP.

Source : OVE - Enquête Devenir à 6 mois des diplômés 2017 de l'UCP

### Poursuite après le master : quels types de cursus ?



La poursuite d'études revêt des réalités très différentes selon la composante d'origine, ainsi entre 21 % à 60 % se réinscrivent en master.

Plus de la moitié des poursuivants de LSH (57 %) et de S&T (59 %) s'inscrivent en doctorat.

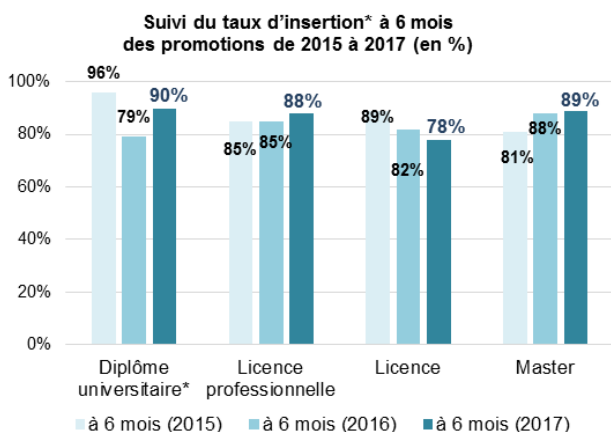
Après un master, l'inscription au sein de l'Institut d'Études Judiciaires, rattaché à l'UCP, est le fait exclusivement de diplômés de Droit.

De même, la poursuite dans d'autres formations correspond dans la moitié des cas à une inscription en attestation d'études universitaires (AEU) pour préparer les concours de l'Education nationale au sein de l'ESPE de Versailles.

**Lecture :** parmi celles et ceux qui poursuivent des études après un master en S&T, 29 % se réinscrivent dans un cursus de master.

Source : OVE - Enquête Devenir à 6 mois des diplômés 2017 de l'UCP

## Une entrée dans la vie active plus facile en master et en LP pour la promotion 2017



Source : OVE - Enquête Devenir à 6 mois des diplômés 2017 de l'UCP

Le **taux d'insertion** rapporte le nombre de diplômés en emploi au nombre de diplômés en activité, c'est-à-dire en emploi ou en recherche d'emploi (population active). Il est le complément du taux de chômage. Pour information au 4<sup>ème</sup> trimestre 2016, le taux de chômage francilien était de 8,7 % et le taux de chômage des jeunes de 15-24 ans était de 23,7 % (Insee, taux de chômage au sens du BIT).

A l'UCP, le **taux d'insertion professionnelle** a augmenté en master (+1 pts) et en licence professionnelle (+3 pts). Il continue de diminuer en licence (-4 pts).

Il convient de rester prudent sur l'interprétation des résultats des DU en raison du faible nombre de répondants.

**Lecture :** 6 mois après le diplôme de master, 89 % des diplômés entrés dans la vie active sont en emploi.

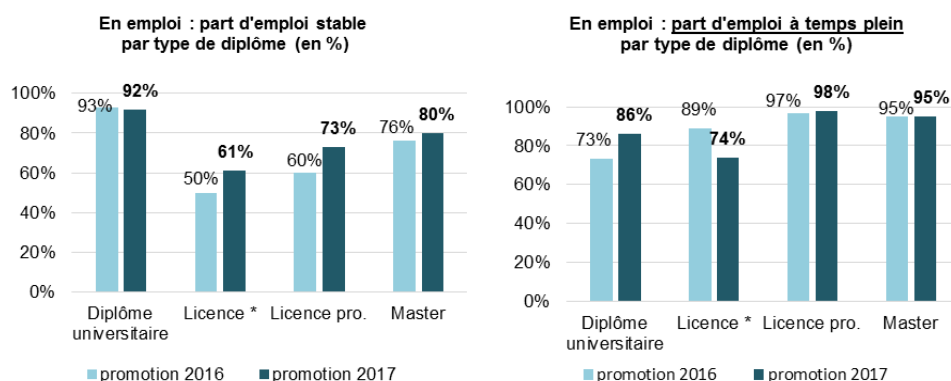
## Stabilité de l'emploi en hausse

L'**emploi stable** regroupe les contrats en CDI, les fonctionnaires ou travailleurs indépendants.

La **part d'emploi stable augmente** par rapport à la promotion précédente en LP (+13 pts), en licence (+11 pts) et en master (+4 pts).

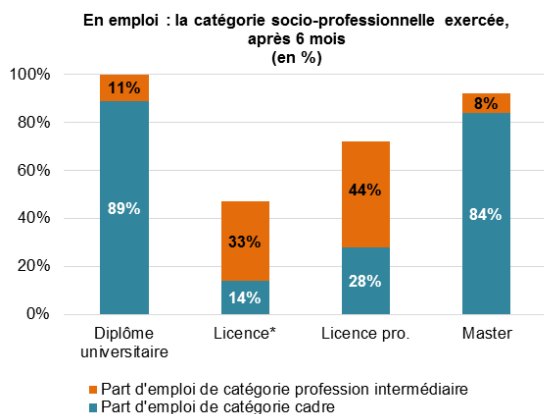
L'**emploi à temps plein progresse pour tous les types de diplôme**, excepté pour les licences (-15 pts).

**Lecture :** 6 mois après l'obtention de leur master à l'UCP en 2017, 95 % des diplômés en emploi occupent un emploi à temps plein.



Source : OVE - Enquête Devenir à 6 mois des diplômés 2017 de l'UCP

## Avec des emplois plus qualifiés et mieux rémunérés



Source : OVE - Enquête Devenir à 6 mois des diplômés 2017 de l'UCP

L'**emploi de catégorie cadre ou de profession intermédiaire** repose sur la déclaration du diplômé en emploi vis-à-vis de son niveau ou statut d'emploi (nomenclature PSC, INSEE).

L'**emploi de catégorie cadre ou intermédiaire augmente** en licence et en LP mais diminue en master (-3 pts) par rapport à la promotion de 2016. (Baisse à nuancer avec une hausse de la part des cadres de 3 points).

**Lecture :** 92 % de celles et ceux en emploi occupent un emploi de niveau cadre ou intermédiaire, 6 mois après l'obtention de leur master à l'UCP en 2017.

Diplôme	Salaire net médian mensuel à temps plein (en €)	Salaire brut médian annuel à temps plein (en €)	Evol. 2016 - 2017
Licence pro.	1 800	28 100	ns
Licence*	1 230	19 200	-5%
Master	1 980	31 000	+4%

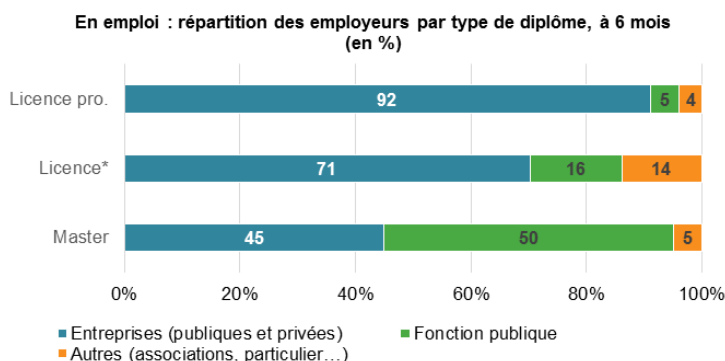
Source : OVE - Enquête Devenir à 6 mois des diplômés 2017 de l'UCP

Le **salaire net mensuel médian** sépare la population considérée en deux parts égales. Ce montant est recueilli en « net » car cet élément est davantage connu de la plupart des diplômés en emploi.

De même, le **salaire net médian progresse de près de 4 %** pour les masters en emploi.

**Lecture :** la moitié des titulaires de master ont un salaire net mensuel supérieur à 1 980 € et l'autre moitié ont un salaire net mensuel inférieur à 1 980 €.

## Des emplois en entreprise pour une grande majorité



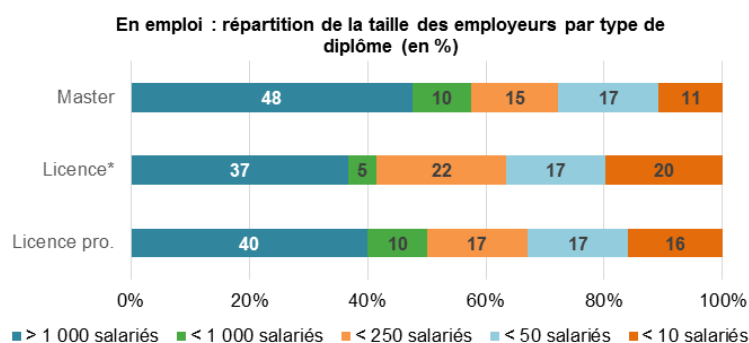
Source : OVE - Enquête Devenir à 6 mois des diplômés 2017 de l'UCP

En licence professionnelle, 9 diplômés en emploi sur 10 travaillent au sein d'une entreprise publique ou privée.

En master, la moitié des employeurs sont des entreprises. Cette proportion plus faible s'explique par l'importance des effectifs de master enseignement en poste au sein de la fonction publique après la réussite aux concours de l'Education nationale.

Lecture : 6 mois après l'obtention de leur master à l'UCP en 2017, 50 % des diplômés en emploi occupent un emploi au sein de la fonction publique.

## Un tiers des emplois de master au sein de TPE/PME et petites structures



Source : OVE - Enquête Devenir à 6 mois des diplômés 2017 de l'UCP

Les très petites entreprises (TPE) comprennent moins de 10 salariés et les petites et moyennes entreprises (PME) les entreprises de moins de 250 salariés.

En master, la moitié des employeurs sont des grandes structures et 43 % travaillent au sein de TPE/PME et autres petites structures. Ces dernières catégories d'employeurs sont majoritaires parmi les emplois de licence pro.

Lecture : 6 mois après l'obtention de leur master à l'UCP en 2017, 48 % des diplômés en emploi occupent un emploi au sein d'une structure de plus de 1 000 salariés.

## Des appréciations positives de l'emploi obtenu

Diplôme	Adéquation entre l'emploi occupé et le projet professionnel (%)	Le diplôme était déterminant pour occuper l'emploi (%)
Licence*	44	42
Licence pro.	89	67
Master	90	77

Source : OVE - Enquête Devenir à 6 mois des diplômés 2017 de l'UCP

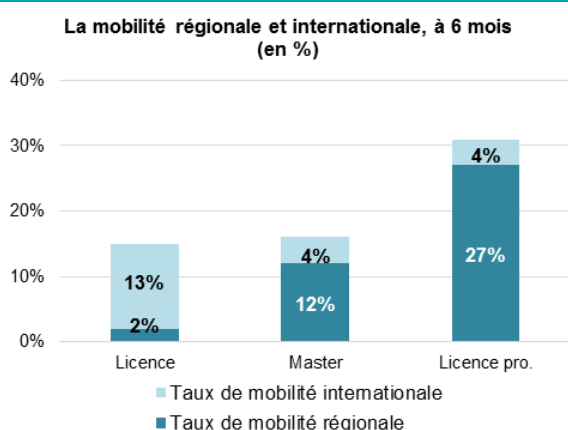
L'adéquation emploi/diplôme est définie par le diplômé via une échelle d'attitude.

Les diplômes de master recueillent les jugements les plus positifs pour les deux items d'appréciation subjective.

En licence, les résultats sont plus mitigés en particulier sur l'importance du diplôme. Ce constat subjectif rejoint l'analyse des difficultés d'accès aux catégories cadres et intermédiaires et atteste d'une forte déqualification des emplois obtenus à la sortie immédiate du diplôme.

Lecture : 90 % des titulaires de master en emploi déclarent que l'emploi occupé est en adéquation avec le diplôme obtenu.

## Une mobilité faible



La mobilité géographique mesure les déplacements de population vers d'autres régions ou pays. Elle correspond aux départs de l'Île-de-France parmi celles et ceux qui occupent un emploi.

Un quart des diplômés de licence professionnelle en emploi travaille en dehors de l'Île-de-France. Ce taux de mobilité inter-régionale est plus de 2 fois supérieur en licence professionnelle qu'en master.

La mobilité est un phénomène renforcé mais qui reste minoritaire pour les universités franciliennes de par la présence du bassin d'emploi parisien.

La mobilité internationale ne concerne qu'une minorité de diplômés mais une proportion plus forte de licence (13 %) que de licence professionnelle (4 %) ou de master (4 %).

Source : OVE - Enquête Devenir à 6 mois des diplômés 2017 de l'UCP



## Présentation de l'enquête UCP et méthodologie

Les résultats présentés ci-dessous concernent l'ensemble des diplômés de l'UCP, quels que soient leur profil socio-démographique ou leur parcours universitaire, soit 4 134 diplômés en 2017. L'exhaustivité du champ d'enquête induit certes une hétérogénéité des résultats mais permet de produire une information complète, disponible pour l'ensemble de nos futurs lauréats.

Ainsi contrairement aux enquêtes à 30 mois, les formations de licence générale et de diplôme universitaire (DU) entrent dans le champ d'interrogation. Les étudiants et étudiantes ayant poursuivi des études à l'UCP en 2017-2018 sont également interrogés via un questionnaire portant exclusivement sur la poursuite d'études. Les non répondants sont toutefois pris à compte grâce aux données fournies dans le système d'information Apogée.

L'interrogation des diplômés s'est effectuée entre le 23 mars 2018 et le 10 juin 2018. L'enquête a été menée par voie électronique et téléphonique.

Diplôme en 2017	Effectif de diplômés	Taux net de réponse à l'enquête	Part de femmes
Licence	1 143	81 %	61 %
Licence professionnelle*	895	46 %	52 %
Master	1 999	60 %	64 %
Diplôme universitaire (DU)*	97	48 %	57 %

Diplôme	Effectif de diplômés par composante						
	IUT	ÉSPÉ	Droit	Langues Études Internationales	Lettres et Sciences Humaines	Sciences et Techniques	Économie et Gestion
Licence	/	14	298	161	141	362	167
Licence pro.	425	/	/	117	38	144	171
Master	/	814	252	92	242	289	310

Champ UCP : Population enquêtée à 6 mois dans le cadre de l'enquête sur le devenir des diplômés 2017

\* : Les résultats fragiles (par manque d'effectif ou faiblesse du taux de réponse) sont systématiquement symbolisés par une étoile.

## Résultats détaillés par spécialité et parcours de formation

Les résultats ont également été déclinés par parcours de diplôme. Au vu des taux nets de réponse obtenus pour les diplômés de licence professionnelle, de master et de diplôme universitaire, de nombreuses formations n'ont pu faire l'objet d'une restitution statistique.

Une fiche parcours n'a été réalisée que si les règles de confidentialité étaient réunies, soit un effectif d'étudiants et/ou de répondants supérieur ou égal à 3 et un taux de réponse supérieur ou égal à 30 %. **Au total, 63 mentions ou parcours sur 212 ne respectant pas les règles de confidentialité ne peuvent être restitués. Mais des résultats sont disponibles pour :**

Nombre de mentions ou parcours pour lesquelles les résultats sont disponibles (nb. de restitution sur nb. total de mention)

Diplôme	IUT	ÉSPÉ	Droit	Langues Études Internationales	Lettres et Sciences Humaines	Sciences et Techniques	Économie et Gestion
DU	/	/	0 sur 3	/	/	/	5 sur 6
Licence	/	1 sur 2	5 sur 5	5 sur 8	9 sur 11	13 sur 14	6 sur 6
Licence pro.	7 sur 22	/	/	2 sur 2	2 sur 2	10 sur 11	4 sur 9
Master	/	22 sur 28	14 sur 19	4 sur 5	13 sur 17	19 sur 27	8 sur 15

Résultats détaillés par parcours relatifs à la poursuite d'études (uniquement si statistiques publiables) :

Résultats détaillés par parcours relatifs à l'insertion professionnelle (uniquement si statistiques publiables) :

## Publications récentes

OVE UCP, enquête sur « le devenir à 6 mois des diplômés 2016 », janvier 2018.

OVE UCP, enquête Lieux de vie, pratiques et attentes des étudiants 2017-2018, juillet 2018.

OVE UCP, enquête insertion professionnelle 2018 des diplômés 2015, septembre 2018.

Contacts : Observatoire de la Vie Étudiante – Pôle Information - Direction Pilotage  
observatoire@u-cergy.fr – 01 34 25 71 88

Plus d'informations sur : <https://www.u-cergy.fr/fr/vie-etudiante/ove.html>

Emilie Moreau Manteau  
Chargée d'études OVE